DECRET N° 2 0 1 8 9 1 6 1 /PM DU 19 NOV 2018 portant nomination de responsables au Ministère du Tourisme et des Loisirs.-

# LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Constitution;

- Vu le décret n° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 août 1995;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018;
- Vu le décret n° 2011/409 du 09 décembre 2011 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2012/291 du 21 juin 2012 portant organisation du Ministère du Tourisme et des Loisirs,

  SERVICES DU PREMIER MINISTRE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET DES REQUÊTES

**DECRETE:** 

<u>Article 1</u>er.- Sont, à compter de la date de <u>Capitature</u> du présent décret, nommés aux postes ci-après au Ministère du Tourisme et des Loisirs :

## I - INSPECTION GENERALE

<u>Inspecteur n°1</u>: Monsieur MOHAMADOU YOUSSOUFA, Administrateur Civil Principal, Matricule 588 459-U, précédemment Inspecteur n°2, en remplacement de Monsieur MOHAMADOU KOMBI, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

<u>Inspecteur n°2</u>: Madame TSOGO AKOA Dorothée, Conseiller Principal de Jeunesse et d'Animation, Matricule 593 873-E, précédemment Chef de la Cellule de Suivi, en remplacement de Monsieur MOHAMADOU YOUSSOUFA, muté.

# II - ADMINISTRATION CENTRALE

## **DIRECTION DE LA PROMOTION DU TOURISME**

<u>Directeur</u>: Monsieur MFOUAPON ALASSA, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique, Matricule 556 360-M, précédemment Chef de la Cellule de Suivi du Partenariat, en remplacement de Monsieur NGANHOUL Daniel, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

14 NOV 2018 000226

YISA

PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

# **DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES LOISIRS**

<u>Directeur</u>: Madame SIKALI, née WAFING FOTSA Laurence Annie, Conseiller Principal d'Orientation Scolaire, Universitaire et Professionnelle, Matricule 561 340-M, précédemment Chef de la Cellule de Coopération, en remplacement de Monsieur ZIBI Robert, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

<u>Article 2.-</u> Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

<u>Article 3.-</u> Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
YISA

1 4 NOV 2018

0 0 0 2 2 6

PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

LE PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
Philemon YANG

SERVICES DU PREMIER MINISTRE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET DES REQUÊTES

COPIE CERTIFIÉE CONFORME